

VIVRE A ETAIN

Magazine d'informations municipales



59^{ème} Fête des Poupées d'Or du Folklore
6, 7, 8 et 9 juillet 2012



Septembre 2012 - N°55

Courriel : mairie@ville-etain.fr
Internet : www.ville-etain.fr





Activités au Centre de Loisirs
du 9 juillet au 10 août 2012



Circuit de Lorraine -
ETAIN, ville départ 17 mai 2012



Exposition GAW - EHA 26/27 mai 2012

EDITORIAL

3EME RHC : LA VIGILANCE S'IMPOSE

Depuis une trentaine d'années, les restructurations militaires ont fait perdre 3000 emplois à Verdun sans compter les emplois induits.

Le 3^{ème} RHC en a perdu officiellement 200 depuis deux ans plus une cinquantaine cet été.

Pourtant l'Etat avant promis des compensations. Verdun les attend toujours.

Et Commercy ? L'Etat a promis de maintenir le 8^{ème} R.A. jusqu'à compensation intégrale des effectifs civils. L'implantation de SAFRAN est prévue dans deux ans. Et l'Etat nous dit aujourd'hui que le 8^{ème} R.A. sera supprimé en 2013.

Quant à notre régiment, le 3^{ème} R.H.C., l'Etat n'a pas davantage tenu sa promesse d'y installer le TIGRE avec 400 militaires supplémentaires.

On nous a demandé de faire du logement, de rendre attractif notre territoire, de faciliter la scolarisation des enfants. Nos communes et la Co-

decom ont tout fait. Et maintenant l'Etat nous laisserait tomber ?

Nos vieux appareils, les PUMAS et les GAZELLES arriveront en fin de vie vers 2020. Il faut les remplacer par des TIGRES ou des NH 90.

Pour le moment, comme sœur Anne, on ne voit rien venir ! Si on laissait faire, ce serait la disparition de notre régiment avec toutes les conséquences que nous connaissons.

J'attends toujours la réponse à mes questions au Ministre de la Défense (mes courriers des mois d'avril et juin 2012).

Les élus vont examiner la suite à donner, mais d'ores et déjà, je sollicite votre vigilance. **Nous devons, nous pouvons gagner la bataille du 3^{ème} RHC, comme en 2008, à une seule condition : le rassemblement et l'intervention de chacun d'entre nous. Je compte sur vous.**

A PROPOS DES POIDS LOURDS RUE POINCARE

« Vivre à ETAIN » le bulletin municipal du mois de mai dernier a rendu compte d'une intervention du Maire auprès du Conseil Général de la Meuse et du Préfet, en vue de l'interdiction de la traversée d'ETAÏN par les poids lourds de plus de 17.5 tonnes.

La réponse obtenue du Conseil Général est la suivante :

- « respecter la règle de l'économie des moyens, c'est-à-dire être en mesure de démontrer qu'une solution moins contraignante n'a pu être trouvée. D'une façon générale, les avantages procurés à la collectivité doivent largement excéder les inconvénients ressentis par la catégorie d'usagers subissant l'interdiction. »

Il faut bien sûr un itinéraire bis. La ville le propose.

- « Par ailleurs, cette mesure concerne une route classée à grande circulation. Aussi, en application du 2^{ème} alinéa de l'article R411-8 du code de la route, lorsqu'ils intéressent la police de la circulation sur les voies classées à grande circulation, les arrêtés du Président du Conseil Général ou du Maire sont pris après avis du Préfet, quand ils sont fondés sur le premier alinéa ci-dessus rappelé. »

- « Concernant votre demande de prolongation du contournement d'Etain permettant une jonction complète des RD 603 et 618, celui-ci ne peut être envisagé à court ou moyen termes. L'absence quasi certaine de cofinancements sur ce type de projet (Région, GIP) ne nous permet pas de l'intégrer budgétairement. Nous avons également suspendu d'autres projets de contournement avec des trafics encore plus élevés, que ce soit à Bar-le-Duc ou Saint-Mihiel notamment. »

Nous allons essayer de résoudre cette difficulté.

Jean PICART

UNE DATE A RETENIR

Le repas offert par la ville aux personnes de plus de 65 ans aura lieu :

DIMANCHE 14 OCTOBRE 2012
à la Salle des Fêtes

Dans le cas où vous ne recevriez pas d'invitation, vous avez la possibilité de vous inscrire en Mairie avant le 28 septembre 2012.

MAIRE ET ADJOINTS

UN PEU D'HISTOIRE LOCALE (suite)

⇒ **Qui a amélioré les journées du Souvenir et de la Mémoire ?**

Qui a associé les jeunes du CMJ aux cérémonies ?
Qui a dédié un square à Roger Hayet, un autre au docteur Orliac ? Une salle à Roger Brasse et Bernard Focosi ?

Qui a réhabilité la maison des fusillés de 1914 et installé un panneau explicatif à cet endroit ?

Qui a organisé chaque année un dépôt de gerbe sur la sépulture du Colonel Autun, chef de la résistance locale entre 1939 et 1945 ?

Réponse : les équipes successives de Jean PICART depuis 1995.

⇒ **Qui n'a pas protégé nos captages d'Ornes et de Bloucq ? Etain d'abord.**

Qui s'est attelé à cette question et a protégé nos captages ? Les équipes de Jean PICART.

⇒ **Qui avait promis de mettre en valeur la bibliothèque municipale ? Etain d'abord.**

Qui s'est attelé à sa modernisation et à sa réfection ? Les équipes de Jean PICART.

⇒ **Qui a diminué les indemnités du Maire et des adjoints de 40 % dès 1995 ?** Les équipes successives de Jean PICART. L'économie a été attribuée en totalité aux associations locales.

⇒ **Qui n'a rien promis et n'a rien fait sur l'Eglise Saint Martin, classée Monument Historique ? Etain d'abord.**

Qui a dépensé plusieurs dizaines milliers d'euros sur l'Eglise ? Jean PICART et ses équipes successives.

Pour mémoire : réhabilitation de la salle Rémy Bertin, électricité sous charpente et éclairage intérieur, remplacement des vitraux détériorés et de vieilles pierres, divers travaux dans le presbytère, réfection complète de la toiture, dont les travaux vont débiter prochainement.

⇒ **Qui a considérablement amélioré le fleurissement, aménagé les espaces verts et la propreté de la ville ?** Les équipes successives de Jean PICART.

N. D. L. R. : Qui était adjoint au Maire de 1989 à 1995 ? Monsieur D, aujourd'hui membre d'AGIR.

Ceux qui n'ont pas grand chose à dire

De quoi se plaignent-ils, les élus de l'opposition ? Depuis 1995, on leur réserve une page complète. Dans les autres communes meusiennes de plus de 3500 habitants, l'opposition n'a droit qu'à une demi voire un quart de page.

Quelle chance ils ont à Etain ! Ici, aucune censure. En revanche, avant 1995, leurs amis au pouvoir dans la ville n'accordaient qu'une demi-page à l'opposition et encore, nos articles ont plusieurs fois été victimes de la censure !

La fréquence du bulletin municipal était annuelle à l'époque. Quelle chance ils ont aujourd'hui encore !

⇒ **Les graines de paysage**

Nous avons aujourd'hui trois endroits et non pas deux comme écrit par ailleurs. L'erreur est humaine : beaucoup de mauvaises herbes cette année mais les gens ont tout de même récolté. Les mesures à prendre sont déjà prévues pour l'an prochain...

En revanche, nous avons des compliments sur la propreté et le fleurissement réussi de la ville. L'opposition n'a même pas un mot pour féliciter les employés du Service Technique.

Nous adressons, pour notre part un grand bravo à Louis REATO et à toute son équipe.

⇒ **A propos de la gendarmerie**

Comme vous le savez, l'effectif global de notre communauté de brigade avait baissé durant la dernière année de 23 militaires à 19 (mutations et départs non remplacés). Aujourd'hui l'effectif est remonté à 22. Le 23^{ème} gendarme devrait arriver à Boulogny en octobre.(?)

L'opposition n'a pas eu un seul mot pour dénoncer cette baisse d'effectifs dans le cadre des 10000 emplois supprimés au niveau national depuis quatre ans !

Qui est intervenu à tous les niveaux : Préfet, Sous-préfet, Colonel de gendarmerie, Conseil Général ? (Relire « Vivre à Etain de janvier 2012, pages 4, 5, et 6) **Jean PICART et son équipe.**

Un territoire trop vaste pour notre Communauté de Brigade (COB)

Le Maire d'Etain, comme celui de Boulogny ont régulièrement dénoncé depuis 2002 la création de la COB sur 84 communes des cantons d'Etain, Spincourt et Fresnes-en-Woëvre, territoire trop

vaste en milieu rural. Qui demande régulièrement la réduction du territoire à deux cantons pour une meilleure efficacité ? Jean PICART et son équipe.

Un nouveau bâtiment pour nos gendarmes ?

Voici six ou sept ans, le maire d'Étain a proposé aux Colonels successifs commandant la gendarmerie départementale de construire un nouveau bâtiment pour nos gendarmes regroupés. Les commandants successifs n'en voyaient pas la nécessité.

Pour information : la Brigade de Boulogny va être reconstruite, cela fait dix ans qu'on en parle. Le vote a été adopté par la Codecom de Spincourt moins une voix, celle du Maire de Sorbey... Et alors ? Ils n'ont pas d'avis ?

Pourquoi ne disent-ils pas un mot sur les bordures et le trottoir de la rue Remoiville pour lesquels rien n'a été fait depuis 1922 ? Rien à dire non plus sur les bordures et trottoirs des rues Le-loup et du Contour datant de 1922 ? C'est bien ou pas bien ?

Plus fondamentalement, que pensent-ils du 3^{ème} RHC ? Aucune inquiétude ? Quel est leur avis ? Rien à dire non plus sur les obligations de réhabiliter les réseaux d'eau et d'assainissement aux Clairs Chênes qui sur trois ans vont entraîner une augmentation de 0.90 euros par m³ pour les habitants (+ 30 centimes cette année).

3^{ème} RHC : Quelle suite ?

Les Stainois ont eu à disposition le courrier adressé par le Maire au Ministre de la Défense.

Ce courrier a également été adressé aux parlementaires meusiens.

Les réponses : les parlementaires se déclarent préoccupés et s'adressent au Ministre.

Le député Jean-Louis DUMONT répond qu'il intervient à nouveau auprès du Ministre afin de lui soumettre ma proposition de visite du 3^{ème} RHC et du Pays d'Étain au 4^{ème} trimestre 2012.

A ce jour, la ville n'a pas encore de réponse aux questions précises sur la dotation TIGRE, NH 90 ou drones pour le 3^{ème} RHC.

Nous savons qu'un nouveau livre blanc est à l'étude depuis le 13 juillet. Il doit être bouclé pour la fin de l'année.

Ensuite, en 2013, les parlementaires voteront la nouvelle loi de programmation militaire 2014-2019.

Le temps presse : après la période estivale, nous attendons les réponses.

A la fin septembre, si rien ne bougeait, le Maire prendrait alors l'initiative d'une rencontre avec les Maires des trois cantons d'ÉTAIN, SPINCOURT et FRESNES-EN-WOËVRE, le Conseil Géné-

ral de la Meuse, les parlementaires, les associations, afin d'examiner la suite à donner ici.

Pétition, manifestations, délégations, etc. Grâce à un rassemblement le plus large possible et évidemment au-delà des différentes sensibilités partisanses, il nous faudra être solidaires et être le plus nombreux possible. **Avec un objectif commun immédiat, le maintien du 3^{ème} RHC, nous avons réussi en 2008. Nous nous devons de réussir en 2012-2013.**

J'invite, dès à présent, la population à la vigilance et à répondre éventuellement aux actions qui pourraient être décidées.

Il n'y a pas de fatalité

Le Républicain Lorrain du 26 août 2012 rapporte les propos d'un officier de communication de l'Armée de Terre à METZ :

« Le 3^{ème} RHC d'ÉTAIN-ROUVRES n'est pas touché par les restructurations. **Il n'est pas concerné dans l'immédiat.** » Exact.

La question fondamentale est d'obtenir une dotation du TIGRE et du NH 90 ou de drones pour remplacer nos vieux appareils dont la fin de vie est programmée pour 2020.

Pourquoi demander dès aujourd'hui la reconversion du site en zone industrielle avec du fret aérien ? (R.L. du 26/08/2012).

L'expérience de 2008 est à retenir. Nous avons sauvé le 3^{ème} RHC grâce à l'unité au-delà des étiquettes partisanses.

Soyons à nouveau unis avec un seul objectif : le maintien du 3^{ème} RHC.

N'oublions pas la « Dépêche Meusienne » du 23 novembre 1996

Que disait Arsène LUX, Maire de VERDUN ? « Après le départ du 3^{ème} RAMA et du 151^{ème} RI à VERDUN, VERDUN a perdu **12% de sa population** avec les restructurations militaires. L'Etat s'était engagé à compenser les emplois perdus. Il ne l'a pas fait. »

Même constat, dans le même hebdo, de Michel ORSINGHER, alors Président de la Chambre de Commerce.

Et Rémy HERMENT, alors Président du Conseil Général ? « **Nous n'avons pas le droit d'avoir des démarches parallèles. Au contraire, nous avons l'impérieux devoir de faire les choses ensemble.** » C'est impérativement vrai, plus que jamais aujourd'hui, sur le territoire d'ÉTAIN.

En 1996 toujours, Jacques CHIRAC disait : « **Quand dans une ville il n'y a qu'un seul régiment, on ne le ferme pas.** »

Bilan d'activité du Conseil Municipal des Jeunes - 2011/2012

- Cérémonie du 11 novembre 2011 à la Maison des Fusillés.
- Formation défibrillateur pour une partie du groupe.
- Tout savoir sur les risques auditifs, livret du Ministère de la Santé « l'oreille, un instrument qui ne se répare pas. »
- Epiphanie à la maison de retraite, les jeunes assurent le service et partagent la galette des rois avec les résidents.
- Qui es-tu Louise Michel ? Nous avons regardé un film sur la vie de Louise Michel.
- A la découverte des rues d'ETAIN : les jeunes ont fait des recherches sur les rues d'Étain, puis nous nous sommes documentés avec le livre de l'association EHA (Étain d'Hier à Aujourd'hui).

Environnement

- La chasse au gaspillage de l'eau dans les gestes quotidiens.
- Pourquoi je trie, tu tries ...
- Une déchetterie à quoi ça sert ?
- Quizz sur le développement durable. Nous sommes allés à l'exposition du centre social « la quinzaine de l'environnement ».
- Préparation de la journée des déportés
- Lecture de la lettre de Guy Moquet.
- Anne Franck, une jeune fille pas comme les autres.
- Jean Moulin, un héros de la résistance.
- Lucie Aubrac, professeur et grande résistante
- Apprentissage de la Marseillaise avec l'aide du directeur du CEMDO.
- Cérémonie du 8 mai 1945. Les jeunes ont chanté la Marseillaise pour la première fois sur les marches de la Mairie.
- Appel du Général de Gaulle le 18 juin 1940.
- Cérémonie du 1^{er} septembre 2012 Libération d'ETAIN : 3 hommages
 - un bouquet de graines de paysage pour

- les 4 jeunes résistants tués à Senon
 - une gerbe à la mémoire du Colonel Autun Chef de la Résistance
 - dépôt de gerbes aux monuments aux morts



Une année d'élections

- Nous avons consacré plusieurs séances pour expliquer les différentes élections en France.
 - Les sénatoriales
 - Les présidentielles
 - Les législatives
 - Les municipales
 - Les cantonales
 - Les régionales

Les sorties

- Un spectacle de théâtre et cirque à VERDUN sous chapiteau organisé par Transversales « La quincaillerie Lamoureux. »
- 3 juillet, départ pour l'Alsace avec MRJ Voyages. Les maisons alsaciennes dans les rues de Saverne, le plan incliné à Saint Louis, un ouvrage qui remplace 17 écluses.
Un voyage très apprécié par les jeunes.



Anne-Marie et Claude

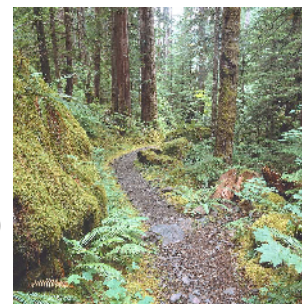
JOURNEE DU SPORT EN FAMILLE BOIS DE TILLY

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 2012

- ♦ De 8 heures à 17 heures : 3 marches, départs VTT
- ♦ A 14 heures : avec l'O.N.F., rallye pédestre familial de 2.5 km
Nombreux lots à gagner (1 vélo, 1 tente, 1 sac à dos, 1 sac pique-nique)

Restauration sur place : Buvette, saucisses, frites, gaufres.

Départs et arrivées : au point d'accueil



HISTOIRE DE LA LAITERIE « SELECTA » - GENOT

Le 7 mai dernier, le conseil municipal a donné pour nom « Place Alfred Génot » au parking Sélecta situé à l'angle des rues Leloup et Vandières. Qui était Alfred GENOT ? Nous reproduisons une partie du témoignage de René SCHWARTZ et des renseignements obtenus auprès de Gustave COPPEY, Georges BERNARDIN, Marcel BOULIER, Alice SCHMITT et Paul AMBROISE.

Bien avant 1914, Emile GENOT exploite une laiterie située sur l'emplacement du « château Grostéfan » (53 avenue de Gaulle) dont on retrouve aujourd'hui les fondations dans la cave.

A la Reconstruction, il fait bâtir une grande ferme qui occupe toute la surface entre les routes de Verdun et de Damvillers. Suite à des problèmes, ce complexe est vendu aux enchères en 1935 (bâtiments, bêtes et matériels). Alfred GENOT, fils d'Emile, sauve la laiterie. Le lait est collecté avec deux camions et deux chauffeurs, soit 3000 à 4000 litres ramassés dans la région d'Étain, pour être livré en nature aux usines de Wendel de Joeuf à Hayange.

En 1937, la laiterie se transporte en ville dans le garage Draux désaffecté, situé à l'angle des rues Leloup et Vandières. La laiterie prend alors le nom de « SELECTA ». Deux camionnettes sont achetées et deux personnes embauchées. La Maison se développe jusqu'en 1939.

Après une interruption du 14 juin au 23 décembre 1940, la Laiterie poursuit ses activités. Mais, il est impossible de livrer du lait en Moselle annexée par l'Allemagne où la majeure partie du potentiel laitier y était destinée auparavant. Si les fournitures laitières à l'Usine de Joeuf peuvent continuer, **une autre possibilité** de vente s'est offerte en livrant dans le bassin de Briey **les suppléments enlevés par la fromagerie Loewenbrück** de Dieue qui vient déjà ramasser du lait à Amel, Senon et Loison.

D'un autre côté, les Allemands viennent de Sarre chercher du lait, d'abord avec une camionnette de 500 litres pour terminer, en 1960, avec un camion-citerne de 12000 litres.

Cependant, c'est toujours la Guerre et ses inconvénients. Depuis 1940, il faut livrer uniquement du lait écrémé : donc achat d'une écrémeuse et d'une baratte. Le beurre obtenu est livré au Ravitaillement Général et rationné pendant toute la guerre jusqu'en 1947-48.

Après la guerre, la Maison se modernise et se développe : les véhicules ont repris le chemin de la Moselle, la quantité de lait collecté passe de 4000 à 20000 litres par jour en 1960. M. Génot achète plusieurs véhicules et embauche une dizaine de personnes. Il construit alors un quai de réception du lait et un bâtiment contre la laiterie où il existait une grande cour. L'Établissement a une autre allure, c'est beau, propre, moderne et fonctionnel. Il livre les usines d'Hayange, Joeuf, de la vallée de l'Orne et du bassin de Briey, en bouteilles ou en bidons de 20 litres. Les excédents sont toujours repris par la Maison Loewenbrück de Dieue. Du lait entier ou écrémé est également vendu au détail à l'entrée de la laiterie.

Après le décès d'Alfred GENOT en 1964, son épouse assure la marche de la Laiterie jusqu'en décembre 1968, date du rachat de la laiterie « SELECTA » par l'Union Laitière de la Meuse. La production passe rapidement à 30 000 litres par jour. Une partie des ouvriers est transférée à l'ULM toujours pour la collecte du lait, l'autre reste sur place pour s'occuper de la vente de produits frais par camionnettes aménagées portant toujours le sigle SELECTA.

En 1991, l'ULM récupère tous les vestiges de SELECTA d'Étain pour les ramener au siège de Bras sur Meuse car la commune d'Étain vient de racheter les bâtiments. En juillet 1993, ces derniers sont démolis et un parking est aménagé.

Né le 15 février 1890 à Etain, Alfred GENOT a une brillante conduite lors de la Première Guerre Mondiale, ce qui lui vaut la croix de guerre et la médaille militaire. Ses camarades de combat l'ont porté à la présidence de la section cantonale des Anciens Combattants 14-18.

Lors de la Deuxième Guerre Mondiale, il ferme les yeux et couvre ses employés qui utilisent les camions de la laiterie pour ravitailler les résistants dans le maquis.



Mais ses activités extraprofessionnelles ne s'arrêtent pas là : conseiller municipal du 17 juin 1928 au 21 décembre 1944, il évolue dans le club de football local (le C.A.S.) dont il sera président d'honneur.

Président de l'Harmonie Stainoise de 1946 à 1958, il est également président d'honneur du Vélo-Club Stainois.

Mais la maladie le rattrape et Alfred Génot décède le 21 mars 1964 à son domicile à Etain.

Thierry MINARIE, adjoint

POLICE MUNICIPALE

Le Plan Communal de Sauvegarde, depuis 2007, est notre Plan Orsec communal, notre réponse de sécurité civile à tous fléaux ou calamités qui nécessitent une

RESERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE

En situation de catastrophe ou de crise, la conduite et l'organisation des secours sont de la responsabilité des services publics qui en ont la mission, et notamment des services d'incendie et de secours.

Même si la direction des opérations de secours est assurée par le préfet, l'expérience prouve que le maire reste responsable de l'évaluation de la situation et du soutien à apporter aux populations sinistrées. Il est assisté par les membres du conseil municipal, et il mobilise le personnel communal dans le cadre de la mise en œuvre du PCS. Il n'est pourtant pas toujours en mesure, faute de préparation et notamment de possibilités d'encadrement, d'engager les bonnes volontés qui se présentent spontanément pour contribuer à la réponse. C'est l'objectif de la Réserve Communale de Sécurité Civile.

La Réserve Communale de Sécurité Civile de la Commune d'ETAIN, créée par délibération du Conseil Municipal, a pour objet d'appuyer les services concourant à la Sécurité Civile en cas d'événements excédant leurs moyens habituels ou dans des situations particulières.

Elle participe au soutien et à l'assistance de la population, à l'appui logistique et au rétablissement des activités en cas de sinistres. Elle contribue également à l'information et à la préparation de la population face aux risques encourus par la commune, en vue de promouvoir la culture locale et citoyenne sur les risques majeurs.



Plan rouge au 3^{ème} RHC, l'entraînement nécessaire

La Réserve est composée sur la base du bénévolat, elle est accessible aux personnes ayant les capacités et compétences correspondant aux missions qui leur sont dévolues en son sein et qui répondent aux critères suivants :

- Etre âgé de 18 ans au moins,
- Jouir de ses droits civiques,
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire,
- Pour les membres de la réserve opérationnelle, remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction.

L'engagement à servir dans la Réserve est souscrit pour une durée de un à cinq ans renouvelable. Cet engagement donne lieu à un contrat écrit conclu entre l'autorité de gestion et le réserviste. Un exemplaire du présent règlement sera notifié à chaque signataire.

A cet effet, la ville d'ETAIN recherche des bénévoles ; Renseignements et inscriptions en mairie Tél. : 03 29 85 10 35 ou à Monsieur Pascal GOOSSENS, Policier Municipal.

Cet été, la ville a vu de nombreuses transformations impliquant de nombreux chantiers et des difficultés de stationnement.

La rentrée voit le retour à la normale et nous rappelons que le stationnement gênant sur trottoir comme les stationnements aux emplacements interdits par panneaux et peinture ("livraisons" par exemple) sont verbalisables par timbre-amende de 17 à 135 euros.

Citons entre autres les rues de la Poste, Poincaré, des Ecoles, de Morteau, de Metz ou la Place Jean-Baptiste Rouillon.

De nouveaux parkings sont disponibles rue du Contour et à l'ancien site SERVA. Attention, par ailleurs, la rue Jehan Poincin a changé de sens.

Il est rappelé, dans un autre domaine, que les nuisances causées par des aboiements de chiens sont verbalisables au même titre que les autres bruits pouvant entraîner une contravention jusqu'à 450 euros. L'achat de colliers anti-aboiements évite bien des soucis.

CENTRE AERE ETAIN 2012

« **C'était trop cool le centre** » disent les enfants.

Du 9 juillet au 10 août 2012, des activités et sorties leurs ont été proposées sur le thème
« **un métier, une passion** ».

Les enfants ont beaucoup apprécié et repartent avec plein de souvenirs dans la tête :

« **j'ai bien aimé cette année car il y a eu plus de sorties et de bons films, je me suis bien amusée** » dit Astrid.

En effet, de nombreuses activités à l'extérieur se sont produites : spectacle de la fête à la gare, visite de la base de Rouvres, de Petitcollin, de trois fermes à Etain, du centre de secours, d'une boulangerie, piscine à Verdun et à Landres, cirque « Medrano », deux séances de cinéma, le zoo d'Amnéville, Metz plage, deux veillées, trois grands jeux ainsi qu'une sortie vélo. À la fin du centre, une kermesse a été organisée afin de réunir parents et enfants autour de jeux divers, d'un goûter, d'un diaporama photos et d'une exposition des activités manuelles.

« **Pour la kermesse, on avait fait de bons gâteaux pour tous** » dit Benjamin.

Cette année les repas étaient tirés du sac, ce qui a fait sensation auprès des enfants et de leurs parents. Nous avons des frigos et un micro-onde à disposition pour qu'ils puissent manger des repas variés chauds ou froids. Lorsque le temps nous le permettait, nous organisons les repas à l'extérieur.

« **J'ai trouvé les anims' sympas, en plus, nous avons le choix de faire ce que l'on voulait** » disent Louna et Benjamin.

Les animateurs ont en effet adapté les plannings en fonction des tranches d'âges : 4-5 ans, 6-8 ans et 9-12 ans. Ces derniers ont créé un système de tableau de propositions afin de choisir les activités qu'ils souhaitaient faire le lendemain. Tout cela sous le contrôle des animateurs !

L'équipe d'animation était constituée d'une directrice Anaïs Riquier, d'une directrice adjointe Marjorie Hubert, et de huit animateurs : Angélique Carturan, Charline Mohamed, Marina Goosens, Maud Wurtz, Nicolas Brizion, Roxane Bioli, Chloé Bertolini et Isabelle Chambrelant.

Le centre a été un réel succès auprès des enfants et de toute l'équipe. Tous ont partagé de bons moments et nous remercions toutes les personnes passionnées par leurs métiers qui nous ont accueilli dans leur univers.

Anaïs RIQUIER



La municipalité remercie la Directrice et l'équipe d'animateurs pour l'excellent travail effectué avec les jeunes.



Président : M. Jean PICART

Adjointe aux Affaires Sociales : Mme Muriel FABE (permanence le mardi de 14 h à 16 h 30)

INFO SUR LE TARIF DE PREMIERE NECESSITE ET LE TARIF SPECIAL DE SOLIDARITE (EDF / GAZ)

En quoi consiste le Tarif de Première Nécessité (TPN) ainsi que le Tarif Spécial de Solidarité (TSS) ?

Ils vous permettent d'avoir une **réduction sur votre abonnement** ainsi que **sur une tranche de vos consommations** (les 100 premiers kWh consommés par mois.)

Cette réduction peut aller de 40% à 60% en fonction de la composition de votre foyer. Elle peut représenter jusqu'à 140 € TTC par an.

Cette réduction, valable pendant un an, peut être renouvelée après validation annuelle de vos droits par les organismes d'assurance maladie.

Qui peut bénéficier du TPN et du TSS ?

Pour accéder à ce tarif spécial, vous devez :

- Bénéficier d'un **quotient social inférieur ou égal** à celui ouvrant droit à la **Couverture Maladie Universelle Complémentaire**, le plafond est de 7771 euros pour une personne seule au 1^{er} juillet 2011.
- Être titulaire d'un contrat d'électricité pour votre résidence principale (TPN)

Comment faire pour en bénéficier ?

Vous devez impérativement faire valoir vos droits à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) auprès de votre organisme d'assurance maladie.

Veillez à ce que l'adresse déclarée soit identique à celle figurant sur votre facture d'énergie.

Cette étape est essentielle pour simplifier les démarches et vous attribuer automatiquement les tarifs sociaux de l'énergie.

- Vous recevrez un courrier vous indiquant la marche à suivre.
- Si, à partir des informations transmises par les organismes d'assurance maladie, nous avons identifié que vous pouvez bénéficier d'un tarif social, alors vous n'avez aucune démarche supplémentaire à effectuer, sauf refus de votre part dans un délai de 15 jours.
- Dans le cas contraire, vous devrez nous renvoyer l'attestation reçue par courrier si vous souhaitez bénéficier de cet avantage.

Depuis le 8 mars 2012, l'attribution des tarifs sociaux est, dans la majorité des cas, automatique.

Pour plus d'informations sur les tarifs sociaux, vous pouvez contacter, du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h, les numéros verts (gratuits depuis un poste fixe) suivants : 0 800 333 123 (TPN) : 0 800 333 124 (TSS)

Quels sont les avantages communs au TPN et TSS ?

Les bénéficiaires du TPN et les bénéficiaires du TSS qui détiennent un contrat individuel de fourniture de gaz bénéficient également :

- De la gratuité de la mise en service et de l'enregistrement du contrat de fourniture.
- D'un abattement de 80 % sur la facturation d'un déplacement, en cas de suspension de fourniture, justifiée par un défaut de paiement.

Pour tout savoir sur vos démarches et droits :

Consulter le site internet www.energie-info.fr ou contacter le numéro vert 0 800 112 212

C.C.A.S
Centre Communal d'Action Sociale

REDEVANCE ORDURES MENAGERES

Pour cette année, la redevance annuelle pour l'enlèvement des ordures ménagères est fixée à 220 € par famille, 158 € par personne seule, et elle est perçue en deux fois par la Communauté de Communes (sans changement depuis 2011).

Le Centre Communal d'Action Sociale peut venir en aide aux personnes à faible revenu, domiciliées à ETAIN, selon les modalités suivantes :

Famille

- Participation de 110 € pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 4 € par jour et par personne.
- Participation de 90 € pour les familles dont le quotient familial est compris entre 4 € et 6 €.



Personne seule

- Participation de 64 € pour les personnes seules dont le quotient familial est inférieur ou égal à 4 € par jour et par personne.
- Participation de 50 € pour les personnes seules dont le quotient familial est compris entre 4 € et 6 €.

Cette aide est directement versée à la Trésorerie d'ETAIN **au second semestre** et ne pourra être accordée que sur **justificatif du règlement du premier semestre** (110 € pour les familles et 79 € pour les personnes seules).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le C.C.A.S. d'Etain au 03.29.87.10.35. ou venir pendant la permanence d'aide sociale qui a lieu le mardi entre 14 h et 16 h 30.

Les oiseaux attirés sur la ZAC



Busard cendré
mâle



Pie grièche écorcheur
mâle, 1 couple avec 3
jeunes présents sur
la zone



Tartier des prés mâle

Les Echos de la Woëvre

Les **Echos de la Woëvre**, journal édité par l'Association Intercommunale pour le Développement Culturel, Agricole, Commercial, Artisanal, Industriel et Touristique de la Woëvre, ont fêté leur **vingtième anniversaire**.

Durant l'année écoulée, malgré nos efforts d'économies financières, le bilan est négatif. Les dépenses sont maîtrisées mais toutes les ressources sont en baisse. Cela est la preuve que notre situation reste fragile. Nous devons rester vigilants et accentuer les efforts (éditions au maximum en 8 pages, pas de couverture couleur sauf si offerte...) sinon le journal cessera de paraître.

Je demande, également, aux rédacteurs d'articles de **les synthétiser** ; nous nous réservons le droit d'en différer certains si le calendrier le permet. Les diverses subventions ne couvrent l'édition que **d'un seul numéro**.

Toutes les ressources sont donc nécessaires, nous comptons sur tous pour nous soutenir (participations) et encourageons d'autres municipalités et lecteurs de nous aider. Vous pouvez également adhérer à l'Association, la cotisation est modeste : 5,00 euros.

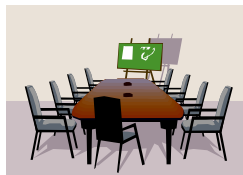
Nous remercions donc les annonceurs, les municipalités, le Conseil Général, la Communauté de Communes et les Lecteurs pour leur soutien, sans lequel le Journal ne pourrait vivre. L'intérêt que vous portez aux « Echos » est sa récompense. Nous comptons sur votre soutien.

Je rappelle qu'il est possible aux personnes qui habitent en dehors de notre canton de s'abonner. Je vous invite à faire connaître ce service peu onéreux autour de vous. Nous rappelons encore que « Les Echos de la Woëvre » sont à la disposition de tous : les Associations du canton, les collectivités locales, les particuliers. Vous disposez d'un outil sur le canton, n'hésitez pas à l'utiliser.

Attention, changement d'adresse mail :
echos-delawoevre@orange.fr

*Le Directeur de Publication,
Thierry Minarie*

CONSEIL MUNICIPAL



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 MAI 2012

Le Conseil Municipal de la Ville d'ETAIN :

VALIDE A L'UNANIMITE les augmentations des surtaxes eau et assainissement à compter du 1^{er} janvier 2012, compte tenu de l'ampleur des travaux qui vont être réalisés au lotissement des Clairs-Chênes sur le réseau d'adduction d'eau potable et sur le réseau d'assainissement (le montant du marché s'élève à 2 251 952.53 € HT), **FIXE** la surtaxe eau à 0.242 € par m³ et **FIXE** la surtaxe assainissement à 0.342 € par m³.

APPROUVE A L'UNANIMITE la convention de partenariat pour la mise en place d'une réserve à incendie Chemin du Haut Bois dans le cadre de l'aménagement de l'aire de stationnement des gens du voyage. Cette convention tripartite fixe la prise en charge respective de chacun, à savoir 6 000 € pour la ville, 5 998.50 € pour la Codecom du Pays d'Étain et 5 998.50 € pour l'OPH de la Meuse. Les travaux d'un montant total de 29 995 € sont financés à 40% par la DETR, le reste étant réparti sur ces trois partenaires.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention tripartite.

DECIDE A L'UNANIMITE de donner le nom de Place Alfred Genot au parking Sélecta.

ATTRIBUE A L'UNANIMITE le marché de réhabilitation du réseau d'assainissement et de renforcement du réseau d'eau potable aux Clairs Chênes à INEO GDF SUEZ pour un montant de 2 251 952.53 € HT et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché et toutes les pièces nécessaires à son exécution.

ACCEPTE A L'UNANIMITE l'octroi d'une somme supplémentaire de 5 euros par jour sur les salaires des animateurs pour compenser la non fourniture des repas lors de l'accueil de loisirs 2012.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2012

Le Conseil Municipal de la Ville d'ETAIN :

ACCEPTE A L'UNANIMITE le remboursement d'un prêt à l'ONF datant de 1976 sur cinq ans sous forme d'annuités de 7 057.20 euros chacune.

VALIDE A L'UNANIMITE le projet de rénovation de l'éclairage public économique aux cités Patton et au Lotissement des Cens d'un montant de 37 735.00 € TTC, **SOLLICITE** l'aide financière de l'EDF à hauteur de 15% et du GIP à hauteur de 15% ainsi que l'autorisation de commencer les travaux avant l'accord de subventions.

DECIDE A L'UNANIMITE de procéder à décisions modificatives sur le Budget Eau Assainissement.

ACCEPTE A L'UNANIMITE de procéder à la régularisation de la vente de la parcelle n° 4 du Lotissement de Riéville, **ACCORDE** un délai supplémentaire aux acquéreurs pour le paiement du reliquat du prix de vente et **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire et aux Adjointes pour la régularisation de ce dossier.

DECIDE A L'UNANIMITE MOINS DEUX ABSTENTIONS de vendre le bâtiment communal et la parcelle cadastrés AI n°58 à la Codecom du Pays d'Étain pour une somme de 47 185 euros, **DIT** que le choix du notaire appartient à l'acquéreur ainsi que le règlement des frais d'acte et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un Adjoint à signer l'acte de vente.

APPROUVE A L'UNANIMITE les deux conventions, celle avec le SELL pour la fourniture d'eau réciproque suite à la diversification du réseau d'alimentation en eau potable (raccordement à Warcq) et celle avec le SAEP et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ces deux conventions.

AUTORISE A L'UNANIMITE le Maire à lancer la procédure pour une modification du PLU en tenant compte d'un recul de 30 mètres sur la RD 603 et un recul de 25 mètres sur la RD 65 ainsi que quelques petites corrections qui seront proposées par la DDT, à confier la mission à un bureau d'étude, à engager toutes les démarches nécessaires et à signer tout document pour l'aboutissement de ce projet.

APPROUVE A L'UNANIMITE le projet de création d'un parking rue du Contour, **SOLLICITE** une subvention au titre des amendes de police pour ces travaux dont le montant est évalué à 95 260 € HT et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette réalisation. (possible en 2013)

APPROUVE A L'UNANIMITE le rapport du délégataire concernant la gestion du service public eau et assainissement pour l'exercice 2011.

ADOpte A L'UNANIMITE le plan communal de sauvegarde, **DESIGNE** Monsieur Laurent LAMINETTE comme élu responsable des actions communales et Monsieur Claude GEORGES comme élu référent et **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre un arrêté à cet effet.

APPROUVE A L'UNANIMITE le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2011 et **AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre ce rapport à disposition du public.

ACCEPTÉ A L'UNANIMITE le projet d'installation d'une vidéo protection pour un montant de 23 596.25 € HT, **SOLLICITE** l'aide financière de l'Etat à hauteur de 40% et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

AUTORISE A L'UNANIMITE Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée à la Codecom pour les travaux 2012 et toutes les pièces nécessaires à son exécution.



AMENAGEMENTS DE SECURITE : DES PARKINGS SUPPLEMENTAIRES

⇒ **La démolition de l'ancien site SERVA est terminée.**

Provisoirement, un nouveau parking est disponible dans l'attente d'une décision des professionnels de santé. En effet, ce site est prévu **pour l'implantation d'une maison de santé.**

Pour mémoire, le coût de cette démolition s'élève à 300 000 € TTC. Celle-ci a été organisée par l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) avec des fonds de l'Etat et de la région. La participation de la Codecom n'est que de **10 000 euros.** (lettre du Pays d'Etain n° 26 juin 2012)

⇒ **Un nouveau parking a été aménagé rue François Denis** a proximité de la place du Bosquet.

Il est disponible pour les usagers de la Maison des Jeunes et des Amis Stainois, mais aussi accessible à tous les automobilistes.

⇒ **Deux autres parkings** ont été aménagés :
- **l'un rue des Ecoles** avec sécurisation des élèves et de leurs parents. Aménagements effectués cet été par le Service Technique de la ville.
- **l'autre, à l'emplacement des anciens Services Techniques,** assure la liaison entre la rue du Contour et la Place de Düppenweiler.



L'ancienne cuisine va être réhabilitée

⇒ La nouvelle cuisine créée en 1998 dans la salle des Fêtes ne répond plus aux normes actuelles.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal a décidé de réhabiliter l'ancienne avec les normes en vigueur aujourd'hui.

Les travaux seront effectués cet hiver en régie par les employés communaux.

La cuisine créée voici quinze ans servira essentiellement à la vaisselle et au stockage de matériel.

CALENDRIER DE CHASSE 2012/2013

- ◆ Vendredi 12 octobre 2012
- ◆ Vendredi 23 novembre 2012
- ◆ Vendredi 14 décembre 2012
- ◆ Vendredi 25 janvier 2013
- ◆ Vendredi 22 février 2013

Tous les chasseurs d'ETAN et de ses environs pourront chasser (dans la limite des cartes disponibles), nous allons faire une chasse à la journée, les personnes intéressées n'auront qu'à me contacter :

M. ROBERT Alain
Ferme de Naumoncel
55400 GINCREY
Tél. : 06.71.47.73.50

La totalité du bois de Tilly sera interdite lors de ces cinq journées de chasse



AFFOUAGES 2012/2013

Les inscriptions pour les coupes affouagères seront prises en Mairie à compter **du lundi 17 septembre** jusqu'au **vendredi 28 septembre 2012** aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat.



Loue 3 garages dans la cour des permanences médicales

- ⇒ 1 petit : 30 €/mois
- ⇒ 2 grands : 40 € chacun/mois

A VENDRE

- ⇒ Ancien local Œuvre des Berceaux, rue Thiers
- ⇒ Deux logements rue Pasteur.

S'adresser en Mairie

LOTISSEMENT DE RIEVILLERS

6 parcelles sont encore à vendre
au prix de 45 € le m².

S'adresser en Mairie au 03.29.87.10.35.

LES DIPLOMES DU BREVET DES COLLEGES 2012 AU COLLEGE LOUISE MICHEL

Alibert Clément (AB) ; Amari Chiba Essam (AB) ; Arnal Mahe (TB) , Bailleux Samuel ; Baldelli Camille (TB) ; Bantquin Thibault (AB), Bartowski Julie (AB) ; Bartzen Alison (AB) ; Bauchot Perrine (TB) ; Beauchet Pierre-Alois ; Beaufort Adeline (AB) ; Beherlet Alexandre ; Bernard Nadège (AB) , Bertin Andréa ; Billy Juliette (B) ; Blain Jean ; Blaison Gaël (TB) ; Boquillon Thibault (TB) ; Bouckols Mélanie (AB) ; Boujimal Badr ; Boutrou Nicolas (AB) ; Breda Lucas (AB) ; Brown Morgane (AB) ; Brunner Calvin (AB) , Cabaret Aliciane (AB) ; Carpe Alexandre (AB) ; Channaux Illana (AB), ; Charpentier Mélanie (AB) ; Collignon Valentin (AB) ; Corvisier Maxime ; D'antuono Axelle (TB) ; Di Michele Nicko Amadeo ; Duclovel Camille ; Dulieu Julien ; Gauthier Mathilde (AB) ; Genoux Lauryne (B) ; Girelli Lea ; Gremling Faustine (AB) ; Hamon Corentin (AB) ; Hanecart Margaux (B) ; Hirschauer Lea (AB) ; Hussenet Orlane ; Jacquot Louis (AB) ; Jacquain Ghislain ; Kircher Elena (AB) ; Lambot Amandine (AB) ; Leclerc Mauranne ; Lemaire Bryan ; Lemoine Héloïse (AB) ; Leplomb Louise (B) ; Lerouge Maxance (AB) ; Leturc Quentin (AB) ; Lindner Jean Baptiste (AB) ; Londot Kevin ; Louis Prune (AB) ; Maire Gauthier (B) ; Maurel Aurélien ; Migliore Luca ; Moretti Lucie (B) ; Nicklaus Sherley (B) ; Oudea Margaux (B) ; Paccagnini Carine (AB) ; Panarotto Maxime ; Payet Marie (AB) ; Poulain Lucas (AB) ; Quemener Titouan (AB) ; Reinert Maëlle (AB) ; Remy Laetitia (B) ; Robert Lucille (TB) ; Rodriguez Constance (TB) ; Santos Déborah (B) ; Schipper Roxanne (TB) ; Solone Franck ; Sussenaire Bastien (B) ; Tayon Lucie (B) ; Trevet Bryan ; Vici Ophélie (B) ; Waltrigny Jeremy ; Warnimont Emelie (AB) ; Winter Charles (B) ; Wurtz Thomas (B)

Nos vives félicitations à tous et nous leur souhaitons la réussite dans la poursuite de leurs études

ASSOCIATIONS



AIKIDO CLUB STAINOIS **Complexe Christian MICONI** (Salle Handisport / Judo - Rue du Stade - ETAIN)



Ce sport arrivé directement du Japon a pour étude la chute considérée comme une technique de sauvegarde, la recherche de l'énergie autre que la force musculaire, la coordination du souffle et de l'exécution de la technique. Art martial sans compétition, il vient du japonais « Ai » (fusion de l'énergie des contraires). L'enseignement et la pratique de l'Aïkido sont adaptés à tous âges et tous publics selon la conception et la pédagogie du responsable (apprentissage de la non violence par canalisation de l'énergie, de la maîtrise de soi, et du respect de l'autre).

Cours enfants le mercredi de **17 h 30 à 18 h 30**

Licence / Assurance 23 euros / an

Pratique 23 euros / trimestre

Cours adultes le mercredi de **18 h 30 à 20 h 30**

Licence / Assurance 33 euros / an

Pratique 33 euros / trimestre

Coupons sport acceptés

Les entraînements sont assurés par Thierry NEMBRINI (2^{ème} dan Aïkido)

Deux séances d'essai gratuites vous sont proposées.

Renseignements par tél. 06 03 17 59 45 ou 07 86 26 21 95

courriel thierry.nembrini@free.fr



Le Président ,
Thierry NEMBRINI



OPERATION BRIOCHES 2012

Dans un souci constant d'amélioration de la qualité de prise en charge des personnes handicapées accueillies dans nos établissements, le Conseil d'Administration de l'ADAPEI de la Meuse a décidé de reconduire l'Opération Brioches, qui se déroulera les 12,13 et 14 octobre 2012.

Le bénéfice de cette opération est réservé cette année à l'amélioration des conditions d'accueil des enfants et adultes.

BANQUE ALIMENTAIRE

Collecte Nationale des **23 et 24 novembre 2012**

Enfilez un gilet orange et participez comme bénévole à la collecte nationale des Banques Alimentaires.

SOCIETE DE PECHE LE POISSON D'ETAIN

URGENT :

L'AAPPMA, le Poisson d'Etain, (Association Agréée Pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques) recherche une ou plusieurs personnes pour assumer la fonction de garde-pêche particulier assermenté sur les lots de la société de pêche d'ETAIN.

Profil demandé :

- ◆ Etre majeur
- ◆ Avoir un casier judiciaire vierge
- ◆ Etre adhérent deux années au Poisson d'Etain
- ◆ Ne pas être en fonction aux Ministère de l'Intérieur ou de la Défense
- ◆ Et offrir de son temps à l'Association « Le Poisson d'Etain »

Pour tous renseignements, appeler
Monsieur le Président au 03.29.87.88.94

HARMONIE STAINOISE

Vous aimez la musique
Vous voulez apprendre

Cours et prêt d'instrument gratuit
ou vous êtes déjà musicien

Rejoignez nous!!!
Cours de solfège,
clarinette, saxophone,
trompette, tuba
tambour, batterie, clairon
et percussion à clavier

Cours le mardi ou mercredi ou samedi
à la salle Noël Lambert

Renseignement et inscription
auprès du Président Jacky RONDEAUX
au 0661831942 ou le vendredi lors des répétitions
à partir de 20h30



IPNS

Les Services à la
Personne...
Pensez-y !

adapah
MAIA



Des profes-
sionnels
à votre
service

Contactez l'ADAPAH
de La Meuse
au 03.29.79.05.84

**Accompagnement personnalisé
avec un personnel qualifié
sur tout le département**

- Pour les personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap : accompagnement quotidien (aide au repas, au lever, au coucher, à la toilette)
- Pour les personnes en activité : tâches ménagères (ménage, repassage, courses...)
- Service de Téléassistance
- S.S.I.A.D. (Revigny sur Orain)

Sans obligation d'engagement, demandez un devis gratuit !

Règlement par CESU préfinancé possible – Réduction fiscale de 50 %.

**Permanence en
Mairie d'ETAIN
tous les mardis
et jeudis
de 9 h à 12 h**

**ADAPAH de La Meuse
Association d'Aide à
Domicile aux Personnes
Âgées et Handicapées
2bis rue du Moulin
55000 BAR LE DUC
(derrière l'O.P.H. de
la Meuse)
Tél. : 03 29 79 05 84
Fax : 03 29 79 29 59
accueil@adapah55.fr**

Agrément Qualité
Préfectoral

COURS DE GYMNASTIQUE SENSORIELLE ET ART MARTIAL SENSORIEL

A JARNY : Lundi de 14 h à 15 h 30
Club jeunes de la SNCF - 12 Place Aristide
Briand

A ETAIN : Mardi de 17 h 45 à 19 h 15
Ecole maternelle « Le Petit Prince »

Reprise des cours le 25 septembre

A FRESNES-EN-WOEVRE : Mardi de 20 h 15 à
21 h 45
Gymnase du collège (Dojo)

Savez-vous qu'à ETAIN il existe un ensemble instrumental ? L'ensemble Amadéus est présidé par Jean-Pierre :

Tél. 06 32 76 63 25

Répétitions le jeudi de 20h à 22h sous la direction de Mme LAMORLETTE au Centre Social d'Etain **Tél. : 03 29 86 03 63**

Si vous jouez du violon, alto, violoncelle, flute ou clarinette, venez nous rejoindre

PRESIDENTS D'ASSOCIATIONS

Nous vous conseillons de communiquer en Mairie la date de l'Assemblée Générale de votre Association afin d'éviter plusieurs réunions le même jour à la même heure.

Merci.

LA RENTREE DE L'USEB

Cette année les inscriptions auront lieu les mercredis 5 – 12 et 19 septembre 2012 au stade municipal de 13h30 à 15h00.

Prévoir une photocopie de la carte d'identité de l'enfant ou de la page du livret de famille + 1 photo d'identité

Deux documents seront à compléter et à me rendre après avoir été chez le médecin.

La cotisation ANNUELLE est la suivante selon les catégories :

U6	ANNEE 2007	23€
U7-U8-U9	ANNEE 2006-2005-2004	30€
U10-U11	ANNEE 2003-2002	35€
U12-U13	ANNEE 2001-2000	35€
U14-U15	ANNEE 1999-1998	40€
U16-U17	ANNEE 1997-1996	40€
U18-U19	ANNEE 1995-1994	43€
U20	A PARTIR DE 1993 ET AVANT	53€

Les horaires d'entraînement seront les suivants au stade municipal ESPACE CHRISTIAN MICONI

U6-U7-U8-U9	ETAIN	Mercredi	10H-11H U6-U7 11H-12H U8-U9
U10-U11	ETAIN	Mercredi	15H-16H30
U12-U13	ETAIN	Lundi Mercredi	17H-18H30 13H30-15H
U14-U15	ETAIN	Lundi mercredi	17H-18H30 16H30-18H



Avec le prix de la licence, le club fournit une paire de chaussettes + un short pour les matchs qui se déroulent les samedis.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la secrétaire Madame HAMON Véronique au 06.36.56.68.18

A BIENTOT SUR LA PELOUSE.

L'Aventure du Chemin de Fer



ETAIN et son Canton

UNE NOUVELLE PUBLICATION !

Etain d'Hier à Aujourd'hui vient de publier un ouvrage de 144 pages. Agrémenté de plus de 400 illustrations, le livre présente l'évolution des lignes de chemin de fer au cours de ces 140 années d'existence : création des voies, des gares, leur développement puis leur disparition, la vie des cheminots, le matériel.

Y sont traitées la gare de Verdun et son dépôt de machines à vapeur, celle d'Etain avec son projet de triage, celle d'Eix-Abaucourt avec son nœud ferroviaire, celle de Buzy avec ses voies de service, ainsi que le tacot de la Woëvre qui desservait les petites gares de Châtilon-sous-les-Côtes, Moulainville et Eix-Abaucourt.

Les voies ferrées militaires dont les Allemands avaient couvert la région pendant la Grande-Guerre ainsi que les lignes américaines ne seront pas oubliées.

Vous pouvez l'acquérir auprès d'un membre de l'Association, à la Maison de la Presse d'Etain, à l'Office de Tourisme au Centre Culturel derrière la gare.

Avec le soutien du Conseil Général de la Meuse, de la Communauté de Communes du Pays d'Etain et de la Ville d'Etain.



AVANT-GARDE STAINOISE - ETAIN

Le stand de tir ouvre ses portes le samedi **1^{er} octobre 2012** pour la reprise de la saison 2012-2013

Après la fin de saison le Tireur Julien DEGAT s'es illustré dans la catégorie Pistolet 25 mètres Vitesse Olympique, puisqu'il termine 1^o (premier) aux Championnats de France 25-50 mètres qui se sont déroulés au mois de juillet à MOULINS (03)

Quand à Mademoiselle Nadine LEMPEGNAT, elle nous ramène 2 médailles d'Argent en Pistolet 10 mètres et une médaille de Bronze pour sa 3^{ème} place en vitesse olympique 10 mètres.

L' Avant-garde Stainoise participe au forum des Associations au mois de Septembre.

Le 6 octobre se tiendra notre Assemblée Générale à 17 heures au Stand.

Les 6 et 7 octobre nous organisons en partenariat avec le Conseil Régional de Lorraine des Journées Portes Ouvertes afin de faire connaître notre sport.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- Jeudi réservé aux Handisport de 17 h 30 à 20 heures.
- Pour les licenciés et les écoles de tir les horaires sont les suivants :
- Tous les samedis de 14 heures à 17 heures (Adultes et Ecoles de Tir)
- Le dimanche de 9 heures à 12 heures pour les Adultes.

Pour consulter les tarifs, il vous est conseillé d'aller sur notre site internet : <http://WWW.AGS-TIR-ETAIN.COM>

Pour de plus amples renseignements adressez vous auprès du Président M. GASSMANN Claude
Tél : 03 29 87 07 40 ou au stand au 03 29 87 25 01



Julien Dégat sur la plus haute marche.

Vie sportive

Un Stainois champion de tir

Les championnats de France de tir se disputent jusqu'à aujourd'hui à Moulins (Allier). Dans la catégorie 25-50 mètres, « Rapid Fire Pistol », le Stainois Julien Dégat s'est particulièrement distingué en prenant la première place avec 29

points, devant Fabrice Daumail du PC Les Mouettes (27 points) et Julien Hisler du TO Savoisien (18 points). Dans cette catégorie, trente-six tireurs de toutes les régions de France prétendaient au titre.

ETAIN D'HIER A AUJOURD'HUI

L'Association a eu un début d'année 2012 très actif (nous sommes en année civile). Le Bureau de l'Association s'est réuni chaque troisième jeudi du mois au siège pour traiter de questions concernant ses activités. Une permanence est assurée le mercredi matin par les Membres délégués aux archives à notre local situé au **18 place Jean-Baptiste Rouillon** (anciens locaux du CEMDO).

La mise au point de notre nouveau livre et la préparation de notre 29^e Exposition dont le titre était "**180 Ans de vie associative à Etain**" nous ont particulièrement bien occupé.

Comme à l'accoutumée, l'organisation s'est faite en coopération avec les *Artistes de la Woëvre*.

Pour de nombreux visiteurs, ce fut l'occasion d'une promenade dans le temps et la découverte de l'évolution des Associations stainoises depuis le 19^e siècle jusqu'à nos jours : leur création, leur développement, pour certaines leur disparition, la vie des adhérents, le matériel...

Une partie de cette étude, concernant les associations sportives et de danses, a été présentée du 17 juillet au 31 août dans le hall d'entrée de la Mairie d'Etain.

Nous avons présenté notre nouveau livre inspiré de l'exposition 2011 : "**L'Aventure du Chemin de Fer – Etain et son Canton**". Il est toujours disponible au local EHA (18 place JB Rouillon), à la Maison de la Presse, au tabac rue de Metz, à l'Office de Tourisme au Centre Culturel et Touristique.

L'Association a également participé au FORUM des Associations organisé par la Municipalité d'Etain le 8 septembre. Cela nous a permis de présenter à tous les Stainois nos activités et nos publications.

Pour les **Journées du Patrimoine**, l'Association organise les visites commentées de l'église Saint-Martin, de l'Hôtel de Ville et de la synagogue d'Etain. Rendez-vous le **dimanche 16 septembre entre 14h30 et 18h** sur les trois sites.

Enfin, nous avons poursuivi nos activités habituelles de recherche, de mise en archives et de mise à la disposition du public des documents historiques sur le Pays d'ETAIN

Le Président, Thierry Minarie.



GYM VOLONTAIRE : la santé par le sport

Pour vous permettre de garder la forme à tout âge, notre association propose différentes activités pour adultes et enfants. Deux animatrices diplômées mettent à votre service toutes leurs compétences, auxquelles s'ajoutent le dynamisme, la convivialité et la détente. Les cours ont lieu au Gymnase de l'Ecole Élémentaire Rue des Ecoles à ETAIN, où vous pourrez venir profiter de deux séances gratuites pour tester nos activités :

ADULTES :

- . **GYM** LUNDI de 19 h à 20 h
MERCREDI de 19h30 à 20h30
- . **STEP FITNESS DEBUTANTS** MARDI de 20h à 21h
- . **STEP FITNESS CONFIRMES** LUNDI de 20h15 à 21h15
MERCREDI de 20h30 à 21h30

ENFANTS :

- Gym évolué step** (nés en 2003-2004) : mardi de 16h45 à 17h45
- Récréa gym** (nés en 2005-2006) : mercredi de 10h à 11h
- Gym 3 pommes** (nés en 2007-2008) : mercredi de 11h à 12h
- Gym/step pré ado** (nés en 2002 et avant) : mercredi de 14h à 15h et de 15h à 16h
(2 groupes)

REPRISE DES COURS SAISON 2012/2013 :

Lundi 10 septembre 19 h pour les ADULTES

Mardi 11 et Mercredi 12 septembre pour les ENFANTS et ADOS

TARIFS :

Enfants : 65 € pour la saison

Adultes :	1 séance/semaine	: 114 €	pour la saison
	2 séances/semaine	: 136 €	<<
	3 séances et +/semaine	144 €	<<

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :

Florence LEPEZEL : 03 29 87 25 26

secrétariat : 06 62 49 07 11

Le CEMDO, école de musique danse et théâtre

Les inscriptions pour la rentrée scolaire s'effectueront du lundi 3 septembre au mardi 11 septembre.

Du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 19h

Le vendredi de 14h à 19h et le samedi de 10h à 12h

Une réunion de rentrée aura lieu le mercredi 12 septembre à 18h à la salle des fêtes d'Etain

Chant, harpe, guitare classique, électrique, basse, piano, batterie, percus, violon, violoncelle, mandoline, flûte, traversière, flûte à bec, saxophone, clarinette, trompette, cor, danse, théâtre, chorale, baby music





CENTRE SOCIOCULTUREL

25 Rue des écoles 55400 ETAIN

Tél : 03 29 87 21 41 / Site : www.cscetain.org / Mail : contact@cscetain.org

- **MERCREDIS RECRATIFS**

Les « **Mercredis Récréatifs** » pour les enfants de 3 à 12 ans ont repris depuis le **mercredi 5 septembre** de 8H à 18H (Accueil de 8H à 9H / Départ de 17H30 à 18H). Les inscriptions se font au trimestre. (Possibilité d'inscription en cours de trimestre). Accueil possible en « mercredi dépannage » pour 1 journée.

Tarif : en fonction du quotient familial + 10€ de carte d'adhésion familiale annuelle

Accueil possible de 7H à 8H et de 18H à 19H uniquement sur réservation au moment de l'inscription, facturé 2€ de l'heure.

Vous pouvez vous renseigner au Centre Socioculturel

☎ 03 29 87 21 41 ou 03.29.87.08.90

- **ACTIVITES : CALENDRIER DE REPRISE DES COURS :**

Inscription au trimestre. (Possibilité d'intégrer les clubs en cours de trimestre, première séance d'essai gratuite) :

Maintien en forme : Reprise le **mardi 11 septembre** de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes d'Etain.

Yoga : Reprise le **mardi 4 septembre** de 14h à 15h30 à la salle des fêtes et **vendredi 7 septembre** de 19h30 à 21h à la salle d'évolution de l'école primaire

Tarot : Prochain concours le **samedi 20 octobre** à 20h au centre socioculturel.

Scrabble : Reprise le **vendredi 7 septembre** de 14h à 16h au centre socioculturel.

Bibliothèque 2 rue Lataye. **Réouverture le mercredi 5 septembre**. Horaires : Lundi 13h30-16h30 / Mercredi 14h-17h / Samedi 14h-16h. Tarif : 5€ pour l'année par famille + la carte d'adhésion familiale annuelle de 10€

Broderie/Crochet : Reprise le **vendredi 7 septembre** de 14h à 16h au centre socioculturel.

- **ACCUEIL DE LOISIRS de la Toussaint**

Du lundi 29 Octobre 2012 au vendredi 9 novembre 2012 pour les enfants de 3 à 12 ans.

Horaires : **8H à 18H**, pour le temps de midi possibilité de se restaurer sur place avec repas tiré du sac.

Tarif : suivant le quotient familial + 10 € adhésion annuelle et familiale.

Accueil possible de 7H à 8H et de 18H à 19H sur réservation au moment de l'inscription, facturé 2€ de l'heure

- **ETAINSEL** : Système d'Echange Local : **Pas besoin d'argent pour que ça compte !!!**

Vous avez des besoins, des envies et pas forcément les moyens financiers pour les réaliser. Vous avez des savoir faire, des compétences à transmettre, des biens, des services à échanger...Le SEL peut être une réponse adaptée à chaque situation. Le SEL est basé sur le fait que chaque individu possède des capacités, du temps, des moyens et qu'il peut les échanger avec les autres! Les échanges sont évalués en mirabelle (monnaie virtuelle d'ETAINSEL) ; 1 mirabelle équivaut à 1 min d'activité.

Contactez Peggy DUHAUT au Centre Socioculturel etainssel@cscetain.org



bleuciel55@gmail.com et www.bleuciel55.fr

Bleu Ciel, Malou, la présidente, Christine, l'animatrice, et toute son équipe de bénévoles très actifs, va entamer la rentrée avec de nouveaux projets.

Après avoir participé aux soirées sportives au city stade au mois de juillet, après avoir organisé un repas dansant à Foameix et une brocante à Saint Jean les Buzy, après avoir été présente au festival verdunois Musiques et Terrasses, l'association a besoin de se recentrer et de redéfinir ses priorités. Bleu Ciel, par ailleurs, participera à de nombreux congrès, formations et réunions pour se tenir au courant des changements, évolutions ou découvertes dans le domaine des addictions. Sur Etain, Bleu Ciel est toujours sur le terrain pour venir en aide aux familles, aux personnes touchées par les addictions. Ses permanences se tiennent au centre social le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30. Renseignements : 06 14 85 50 13.



HANDISPORT : Le sport pour tous

L'association Handisport Etain a été créée en 1993 avec pour premier objectif de rompre l'isolement des handicapés par la pratique du sport. Elle est aujourd'hui ouverte à tout public : handicapés, valides, hommes, femmes, jeunes à partir de 14 ans, et compte plus de 200 adhérents.

Deux activités peuvent être pratiquées :

Musculation (maintien de la forme) et **Tir** (loisir et compétition).

La section musculation est ouverte à tous et consiste en activités allant de la remise en forme à l'haltérophilie. Une quarantaine d'appareils sont à votre disposition à la salle Handisport – Allée du Stade à ETAIN – sous la responsabilité d'un animateur diplômé.

La section tir est exclusivement réservée aux personnes handicapées et compte une dizaine de membres. D'excellents résultats sont obtenus dans les divers championnats départementaux, régionaux et nationaux (2 podiums en 2012). Les séances d'entraînement ont lieu le jeudi de 17h30 à 19h30 dans les installations de l'Avant Garde Stainoise – Allée du Stade.

TARIFS SAISON 2012/2013 (du 01.09.2012 au 31.08.2013) :

- **Musculation** : cotisation annuelle + licence = **90 €**
- **Tir** : cotisation annuelle + licence = **110 €**

A noter le rendez-vous Sport-Santé-Bien-être dans le cadre des journées nationales « **SENTEZ-VOUS SPORT** » auxquelles participe Handisport par des journées portes ouvertes les **22 et 23 septembre 2012**. Durant ces deux jours, vous pourrez venir dans notre local de 10h à 12h et de 14h à 18h pour découvrir et essayer les différents appareils de musculation, cardio-training et remise en forme.

Cette opération a pour but de promouvoir l'activité physique et son rôle bénéfique sur la santé.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter :

- . au 06 64 22 59 08
- . par mail : handisport.etain@wanadoo.fr
- . au local, les lundi et vendredi de 14 h à 16 h

DU NOUVEAU AU GIPCE

1) Le Gipce est dissout et devient l'Association du Chantier Stainois d'Insertion (A.C.S.I.) :

Lors de l'AG du 01/06/2012 du Gipce, il a été décidé de la dissolution du Groupement d'Intérêt Public du Canton d'Etain. Une nouvelle association a été créée et va prendre le relais du GIPCE.

Cette dissolution va se dérouler jusque fin décembre 2012 mais la nouvelle association va démarrer son exercice d'ici un peu de temps afin de reprendre peu à peu les activités du GIPCE.

En effet l'ACSI a été créée dans le même objectif que le GIPCE, elle reprendra également les contrats des différents salariés présents au sein de notre structure.

Souhaitons que l'ACSI connaisse le même succès que le GIPCE et à ce titre, je vous remercie de reporter votre confiance sur cette nouvelle association et de continuer à nous faire travailler de la même façon.

2) Des formations qualifiantes obtenues avec succès par nos salariés :

Durant leur passage au sein de notre structure, il est proposé aux salariés des formations visant à obtenir un titre qualifiant pouvant les aider dans leurs futures recherches d'emplois.

Ainsi, plusieurs salariés ont obtenu avec brio des examens remis par l'AFPA de Verdun, il s'agit d'actions de formations d'Assistante de Vie (ADV) et d'Agent de Propreté et d'Hygiène (APH).

Je suis particulièrement fier de voir ainsi nos salariés récompensés par leurs efforts et pouvoir enfin avancer vers le chemin de l'emploi avec plus de confiance.

3) Beaucoup de départs au GIPCE :

Après 4 années passées au sein de votre structure, Madame Carpe est partie vers le sud pour suivre son époux militaire muté.

Une nouvelle assistante de gestion a été recrutée pour la remplacer, il s'agit de Madame Humbert Christelle qui travaille 20h par semaine. Pour la seconder nous avons également recruté un agent d'accueil Mademoiselle Armony KILAMA qui, justement vous accueillera avec la chaleur et la bonne humeur qui la caractérise.

Trois salariées nous ont également quittés entre juin et juillet et c'est avec beaucoup de tristesse que nous avons vu partir ces trois excellentes collègues de travail, il s'agit de Malia KAVIKI, Marie ENJALBERT et Corinne WALTRIGNY.

Elles ont pu ainsi exercer leurs compétences auprès de nous, suivre des formations et obtenir des diplômes

A la fin de leur contrat, elles ont reçu des attestations de compétences. Elles vont, elles aussi, pouvoir se tourner vers l'avenir et je leur souhaite bonne chance dans leurs recherches d'emplois, car chacun de nous sait que l'époque actuelle est très dure.

Voilà le résumé de tous les événements qui se sont passés ces derniers mois au sein du GIPCE. Je compte toujours sur votre soutien à tous, communes, CODECOM, entreprises, particuliers, pour continuer à nous faire travailler. D'avance je vous en remercie.

Robert BOISSIERE
Président du GIPCE

L'instance locale de Coordination Gériatrique I.L.C.G.) du Pays d'ETAIN organise :

Le lundi 8 octobre 2012 à 14h00 à la salle des Fêtes d'ETAIN, une réunion d'information sur la **Sophrologie**, animée par **Mme Brigitte CHOLLOT**, Sophrologue diplômée de l'IFS Paris.

Venez nombreux pour découvrir les bienfaits de cette nouvelle méthode de relaxation bénéfique dans de nombreux domaines pour la santé.

Le Président de l'ILCG
Jean-Claude FLORENTIN





L'Action Catholique des Enfants est un mouvement chrétien mis en place depuis 70 ans, proposant aux enfants de se retrouver de façon hebdomadaire pour discuter autour d'un sujet de réflexion, ou de monter des projets tout en s'amusant. Les enfants ont l'occasion de se retrouver l'été lors de séjours organisés par l'association : proposition et occasion de grandir, de vivre de nouvelles aventures, de s'épanouir, de croire et d'agir ensemble. Les camps sont ouverts à tous, dans la limite des places disponibles.

Après avoir laissé partir les plus grands, les Triolos, 12 – 15 ans, en Savoie, les Fripounets, 9-11 ans et les Perlins 6-8 ans, se sont retrouvés à Etain campant les tentes près du terrain de foot de la ville. Grâce à la Mairie et au club de foot les enfants ont pu vivre une belle semaine de vacances à jouer et à apprendre sous le thème des Jeux Olympiques. « C'est drôle au camp on ne s'ennuie jamais ! » nous a confié Mathéo. Et pour cause ! Entre les balades à vélo à Etain pour découvrir la ville, les sorties à la piscine, la visite du musée Petitcollin, la découverte des vieux métiers à Azannes et toutes les activités mises en place par l'équipe d'animation, pas une minute pour faire autre chose que s'amuser ! Les enfants apprennent à devenir autonomes, à s'écouter, à s'entraider à travers

des grands jeux et des temps libres tout en ayant l'appui de leurs animateurs. Ces derniers étaient 13, avec leur directeur l'Abbé Bernard Paté et la directrice adjointe Jehanne Bizet, sur les deux semaines de camp que se sont partagées les enfants : les Fripounets du 22 au 29 août et les Perlins du 29 juillet au 5 août.



Quelques paroles d'enfants :

« J'adore ce camp ! »

« Merci d'avoir été si gentil avec moi, vous allez tous me manquer. »

« Vivement l'année prochaine ! »

CONTACT A.C.E. A VERDUN: 03.29.86.02.77.

PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE

A l'entrée de la ville d'Etain, les zones d'activités (ZAC du Château d'eau et ZAEC) occupent des surfaces de terrains importantes sur lesquelles la nature a recolonisé les zones non construites.

Au printemps 2012, l'ONF a mis en place des inventaires pour recenser les espèces présentes sur ces sites. Les inventaires ont été achevés lors des trois derniers mois.

Ce qui a permis des relevés précis des espèces.

Il a été identifié une trentaine d'espèces de plantes dont de nombreuses plantes à fleurs très favorables pour les insectes qui sont représentés par une vingtaine d'espèces dont de nombreux bourdons, abeilles, sauterelles, sept espèces de papillons diurnes très attirés par les fleurs des champs.

Pour les mammifères, a pu être observé 4 à 5 lièvres qui viennent giter la journée, présence également de belettes, d'hermines, de pipistrelles communes (chauves-souris).

La plus grande richesse concerne les oi-

seaux avec 46 espèces recensées dont 17 espèces nicheuses dans ce type de milieu.

Notamment deux couples de tarier des prés, espèce très menacée en Europe, trois couples de fauvettes grisettes, grand migrateur africain, un couple de pie grièche écorcheur avec trois jeunes, espèce également peu commune. Le busard cendré est observé à de nombreuses reprises au cours des inventaires, il utilise les friches pour capturer des rongeurs.

Monsieur Didier VACHERON remercie Monsieur PICART, Président de la Codecom et Monsieur GERARDY, Vice-président qui ont accepté la mise en place de mesures de protection : Interdiction de broyage de ces sites avant fin juillet ce qui a permis à toutes ces espèces de mener à bien leur reproduction. Un broyage beaucoup plus tôt dans la saison aurait provoqué une très forte destruction des couvées et supprimé le garde-manger de beaucoup d'espèces.

Merci pour la nature.

Didier VACHERON, réseau avifaune de l'ONF



REGION LORRAINE

Traversée des voies SNCF

Les traversées sauvages des voies ferrées sont interdites et punies par la loi :

- * dans le meilleur des cas, vous réglez une amende de 75 €,
- * dans le pire des cas, vous payez de votre vie !

C'est l'imprudence qui tue, pas le hasard !

LES HORAIRES A RESPECTER POUR LES TONDEUSES A GAZON ET TOUT APPAREIL SONORE

Pour les tondeuses à gazon et autres appareils sonores (exemple : bétonnière, perceuse à percussion, taille haies, motoculteur, etc.) les horaires autorisés sont les suivants :

- ♦ Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 20h
- ♦ Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- ♦ Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Ces appareils sont interdits, le dimanche et les jours fériés, l'après-midi.

La Municipalité invite les Stainois à respecter scrupuleusement ces horaires pour la tranquillité des voisins.

De même les Quads sont interdits sur les chemins ruraux et de l'AFR ainsi que dans le Bois de Tilly.

QUOI DE 9 ?

- ⇒ **S.C.M. GAMBETTE-TUBERT**
Cabinet Infirmier - 15 rue de Metz
Tél. : 06 52 89 36 38
Fax : 09 57 49 91 09
Mail : scm.gambette.tubert@gmail.com
- ⇒ **C.L.E. Electricité Générale**
Cédric LAGARDE - 13 rue Goffin
Tel. / Fax : 03 29 83 90 20 ou
07 77 25 71 98
- ⇒ **NOUVEAU !**
Ouverture depuis le 1er août du magasin
CARREFOUR Express 1 rue Goffin
Ouvert tous les jours de 8h à 20h et le dimanche à partir de 9h
- ⇒ **Une nouvelle Sophrologue :**
Brigitte CHOLLOT, diplômée d'Etat
31 Rue Raymond Poincaré - Etain
Tél. 06 19 86 72 02

PERMANENCES EN MAIRIE

- ⇒ **CAUE (conseil en architecture) :**
Les prochaines permanences auront lieu **les jeudis** 20 septembre, 18 octobre, 15 novembre et 13 décembre à **14h30**
Rendez-vous à prendre en mairie au 03 29 87 10 35 avant le mardi 12h.
- ⇒ **CIDFF (infos sur les droits de la famille) :** 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 9h30 à 11h30.
- ⇒ **CPAM :** tous les lundis de 13h30 à 15h30.
- ⇒ **France Mutualiste :** 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 16h à 18h.
- ⇒ **DDT : Prochaines permanences les mercredis à partir de 14h30 (uniquement sur rendez-vous à prendre avant le lundi 12 h).** Le 19 septembre ; les 3-17-31 octobre ; 14-28 novembre ; 12 décembre ;
Tél : 03 29 87 10 35
- ⇒ **Conciliateur de justice :** le mercredi à partir de 9h sur rendez-vous au 03 29 87 10 35.
- ⇒ **ADAPAH :** le mardi et jeudi matin de 9h à 12h et sur rendez-vous au 03 29 79 05 84.
- ⇒ **CIRFA (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées) :**
le 3^{ème} mercredi du mois de 10h à 12h.

NETTOYAGE DES TROTTOIRS

La municipalité rappelle les obligations concernant les riverains des voies publiques :

Chaque propriétaire ou locataire est tenu de nettoyer les trottoirs ou l'emplacement entre sa propriété et la voie publique et ce, tout le long de leur propriété :



- ramassage des papiers
- balayage
- enlèvement des mauvaises herbes
- **DENEIGEMENT**

N'oubliez pas qu'en cas d'accident, c'est votre responsabilité qui peut être mise en cause !

INFO TRI

Nouveaux sacs de tri disponibles en mairie
La collecte se fait les mercredis matins en **semaine impaire** (sortir les sacs la veille au soir)

Nouveau site de la Communauté de Communes
www.codecom-pays-etain.fr

L'autre vision pour Etain

Graines de paysage : c'est le bouquet...

Comme nous l'avions proposé, des graines de paysage ont été semées sur 2 terrains communaux dès 2010.

Eté 2010 : réussite totale ! Les Stainois en profitent ; ils admirent et cueillent.

Eté 2011 : des herbes indésirables se mêlent aux fleurs. On laisse aller...

Eté 2012 : quelques fleurs téméraires cherchent la lumière dans un champ d'herbes de plus en plus envahissantes.

Triste spectacle !

Eté 2013 : qu'en sera-t-il ?

Nous suggérons de prendre conseil.

Certaines communes meusiennes réussissent depuis plusieurs années ce type de culture.

Propagande et règlements de comptes aux frais de la commune.

En 2009, M. le Maire décide de publier 4 magazines d'information au lieu de 3 auparavant.

En 2011, revirement de situation, il décide unilatéralement de revenir à 3 publications.

Il prive ainsi les Stainoises et les Stainois d'une page dans laquelle l'opposition leur présente la vie communale sous un autre angle.

Si c'était par souci d'économies, pourquoi pas ?

Mais pas du tout !

En effet, dans le même temps, M. le Maire diffuse des « suppléments du bulletin municipal », au nombre de 3 depuis janvier 2012 par exemple, avec photos couleur, dans lesquels il fait sa propagande et règle ses comptes.

Il se comporte comme durant une campagne électorale, à cette différence près que c'est aux frais de la commune !

Embellissement de la ville : mise au point

Suite à notre article d'avril 2012 portant sur l'enfouissement des réseaux secs dans la rue Leloup, M. le Maire évoque la décision prise en 2010 par l'ensemble des élus (y compris donc l'opposition) de ne pas enfouir ces réseaux avenue du 8^{ème} BCP.

Or il s'agissait là d'une entrée de ville de 400 m de long et non d'une rue située en centre ville.

Nous maintenons donc notre proposition de faire enfouir tous les réseaux lors des travaux dans un périmètre à définir clairement.

Communauté de brigades à Etain : où en est-on ?

Comme nous le mentionnions dans le magazine de janvier, nous sommes favorables à l'étude de la création, à Etain, d'une communauté de brigades regroupant Boulogny, Etain, Fresnes, et cela dans un souci de rationalisation.

Dans l'Est Républicain du 4 août 2012, un ancien commandant de la brigade de Verdun, maire de Sorbey (village dépendant de la brigade de Boulogny) développe des arguments intéressants qui corroborent notre point de vue.

Selon lui, la création d'une nouvelle brigade à Boulogny n'est pas un choix judicieux.

« Tout aurait dû être regroupé sur Etain, avec économie de moyens et de fonctionnement des structures. »

Nous demandons à M. le Maire, Président de la CODECOM, de faire part aux Stainoises et aux Stainois de sa position et des éventuelles démarches entreprises à ce sujet.

Le 29 août 2012

Les élus de l'opposition

CALENDRIER DES FÊTES ETAT CIVIL

OCTOBRE 2012

- ◆ Mardi 2 - Soirée du goût organisée par Bleu Ciel Salle des Fêtes
- ◆ Dimanche 7 - Thé dansant au profit du Téléthon Salle des Fêtes
- ◆ Dimanche 14 - Repas des aînés Salle des Fêtes
- ◆ Vendredi 19 - Don du sang de 15h30 à 19h00 Salle des Fêtes
- ◆ Samedi 20 - Réunion calendrier 2013 Salle des fêtes
- ◆ Samedi 20 - Tarot Centre social
- ◆ Mardi 23 - Soirée du goût organisée par Bleu Ciel Salle des Fêtes
- ◆ Samedi 27 - Bal Folk organisé par le Centre Social Salle des Fêtes
- ◆ Dimanche 28 - Après-midi Country organisée par Walk Salle des Fêtes

NOVEMBRE 2012

- ◆ Dimanche 11 - Cérémonie du 11 novembre
- ◆ Dimanche 11 - Loto de Noël organisé par Walk Salle des fêtes
- ◆ Samedi 17 - Soirée Beaujolais organisée par l'USEB Salle des fêtes
- ◆ Dimanche 18 - Journée nationale du Secours Catholique
- ◆ Samedi 24 - Tarot Centre Social
- ◆ Samedi 24 et Dimanche 25 - Exposition festival des poupées organisée par l'OTSI Salle des Fêtes
- ◆ Dimanche 25 - Repas de la Sainte Cécile Salle Brasse et Focosi

DECEMBRE 2012

- ◆ Dimanche 2 - Sainte Barbe Salon d'Honneur
- ◆ Dimanche 2 - Loto organisé par l'UCIA Salle des fêtes
- ◆ Jeudi 6 - Plasmaphèrese de 8h30 à 11h45 Salle des fêtes
- ◆ Vendredi 7 et Samedi 8 - Téléthon Salle des fêtes
- ◆ Dimanche 16 - Concert de Noël Organisé par le CEMDO Salle des fêtes
- ◆ Vendredi 21 - Remise des Trophées aux associations sportives Salle des fêtes
- ◆ Lundi 31 - Repas de la Saint Sylvestre par Salle des fêtes



NAISSANCES

- * VITRANO Anaëlle le 21 avril 2012
- * VITRANO Quentin le 21 avril 2012
- * DELATTRE Hugo le 25 avril 2012
- * SILVA DARDENNE le 27 avril 2012
- * ROSEMBAUM Océane le 27 avril 2012
- * GHISU Diégo le 28 avril 2012
- * NEMBRINI Maxence le 4 mai 2012
- * FARDEAU Loan le 21 mai 2012
- * BOULLIOU Elisabeth le 30 mai 2012
- * ANDRET HALLET Nina le 1er juin 2012
- * GAUTHIER Enzo le 6 juin 2012
- * TARET COISSARD Clémence le 13 juin 2012
- * MICHELAT Sarah le 28 juin 2012
- * SCHMIT Maya le 15 juillet 2012
- * BLANRUE Kylian le 23 juillet 2012
- * SILBERMANN Mathys le 27 juillet 2012
- * JACQUERAY Sevonn le 29 juillet 2012
- * PAHI Vairua le 30 juillet 2012



MARIAGES

- * MARION Nicolas/ESPOSTO Sabrina le 18 mai 2012
- * HERVÉ Thomas/MOURREFET Sandy le 16 juin 2012
- * THOMAS Frédéric/MANGÉARD Angélique le 23 juin 2012
- * BOULANGER Martial/WARIN Marlène le 23 juin 2012
- * DUCOURRET Armand/DOUSSE Claire le 30 juin 2012
- * MOERMAN Ange/CANINI Isabelle le 21 juillet 2012
- * LAMBOTTIN Jacky/PATRICE Karine le 4 août 2012
- * KRAWCZYK Florian/FORGET Julie le 11 août 2012
- * MINARIE Thierry/Edwige SCHMITT le 18 août 2012
- * SCHNEIDER Damien/PAILLAUD Armelle le 25 août 2012



DECES

- * PAGLIERUSCO Brigitte le 19 avril 2012 à NANCY
- * VERLAINE Jacques le 16 mai 2012 à VERDUN
- * LATRIVE veuve ROYER Jeanine le 26 mai 2012 à VERDUN
- * BRICLOT Jacques le 2 juin 2012 à ESSEY-LES-NANCY
- * SCHNEIDER Roland le 16 juin 2012 à ETAIN
- * DRUZGALA veuve HARENDARZ Casimire le 24 juin 2012 à VERDUN
- * PÉRIQUET Léon le 21 juin 2012 à VERDUN
- * LAMBOTTIN épouse CLÉMENT Nicole le 24 juin 2012 à VERDUN
- * PROVINS Serge le 14 juillet 2012 à ETAIN
- * CARRÉ Alfred le 10 juillet 2012 à VANDNOEUVRE-LES-NANCY
- * CRUSSELY Bernard le 21 juillet 2012 à VERDUN
- * GUINET veuve FRIZON Thérèse le 31 juillet 2012 à ETAIN
- * HALTEL veuve CHALON Jacqueline le 13 août 2012 à ETAIN
- * CLAUSSE André le 20 août 2012 à SAINTE-MENEHOULD
- * LOUYOT Bernard le 24 août 2012 à ETAIN



Fête des Mères 3 juin 2012



Cérémonie du 18 juin 2012



Défilé du 13 juillet 2012



Marché du terroir 27 juillet 2012



Cérémonie Libération ETAIN
1^{er} septembre 2012



Travaux rue Leloup



Réfection du trottoir rue Remoiville



Amélioration de la sécurité rue des Ecoles

Fleurissement 2012, une réussite !
Un grand bravo au service technique



Mentions Légales :

Directeur de publication : Jean PICART
Responsable communication : Thierry MINARIE
Frappe, mise en page et édition par les services municipaux
Articles publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

Mairie d'ETAIN

Place Jean-Baptiste Rouillon, BP 32, 55400 ETAIN
☎ 03.29.87.10.35 - 📠 03.29.87.17.02
✉ mairie@ville-etain.fr
Internet : www.ville-etain.fr